L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 AOUT 1884. 57ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 21 AOUT 1884.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, rue St Philippe, entre les rues Broad et White, à l'écurie de Pierre Bordes, la vacherie de M. Pierre Ribet.

Par Alfred Barnes, constable, au No 89 Passage de la Bon[illegible], un lot de meubles.

La Convention des planteurs sucriers de la Louisiane.

Nos lecteurs connaissent, sans doute, la convocation d'une Convention des Planteurs sucriers de la Louisiane, qui devait avoir lieu, le 20 août; elle s'est ouverte, en effet, hier. Nous commenterons plus tard ses délibération et ses actes. Pour le moment, nous ne voulons traiter que deux grandes questions générales: celle du maintien du tarif, et celle des améliorations indispensables à apporter dans les procédés de fabrication du sucre.

L'industrie sucrière Louisianaise traverse une crise terrible; jamais elle n'a été soumise à pareille épreuve. La situation est telle que—s'il faut ajouter foi à certaines rumeurs—bon nombre de planteurs seraient à la veille d'abandonner la culture de la canne. Nous aimons à croire qu'il y a beaucoup d'exagération dans ces paroles. La ruine n'est pas si menaçante qu'on veut bien le dire. D'abord, le danger ne frappe pas seulement notre Etat mais tous les pays producteurs du sucre de canne. Or il nous parait impossible que la betterave qui contient beaucoup moins de matière saccharine que la plante tropicale, arrive à la tuer. Il y a, sans doute, dans les procédés de fabrication de cette dernière, des défauts qui lui donnent l'infériorité, mais, pour peu que les procédés s'en améliorent, elle doit reprendre inévitablement le premier rang qui lui appartient.

Ces améliorations viennent précisément d'être trouvées. Nous les devons au procédé Yaryan, ou de diffusion, qui va nonseulement suivant l'inventeur, mais d'après les déclarations des savants employés par le gouvernement des Etats-Unis, doubler le rendement de la canne.

L'administration de Washington a été tellement frappée des avantages qu'offre la diffusion, telle qu'elle se fait par les appareils de M. Yaryan, qu'elle l'a prise sous sa protection immédiate; elle fait construire, aux frais du Trésor, deux batteries modèles, dont une figurera et fonctionnera, en décembre prochain, à notre Exposition, sous la direction du professeur Wiley, le savant chimiste du département de l'Agriculture. Il n'y a plus de doute possible à cet égard; la demande d'emplacement a été faite au Directeur général, Mr. Burke.

On peut penser ce que l'on voudra du cabinet de Mr. Arthur, critiquer ou approuver, suivant les vues et les ambitions du parti auquel on appartient; il y a un fait que l'on ne saurait contester, c'est que Congrès et administration ont fait immensément pour donner de l'éclat à notre grande fête de l'industrie, pour en assurer le succès; et, au milieu de la crise qui préoccupe le monde entier, en dépit de la faction qui a déclaré une guerre acharnée à notre industrie, en face de l'Amérique et de l'Europe, invitées à assister à ces essais, ils ne tenteraient pas une semblable aventure, s'ils n'avaient pas foi dans une réussite complète.

Telle est la situation dans laquelle s'est ouverte, hier, la convention des planteurs sucriers, des cultivateurs de riz et de ceux qui ont des intérêts graves engagés dans les deux industries. Elle est très solennelle, cette situation; mais est-elle aussi désespérée que le prétendent certaines personnes? Nous ne le croyons pas. N'y a-t-il pas, dans le nouveau procédé de diffusion, un moyen de nous relever? Les Français et les Allemands auront beau faire; si perfectionné que soit leur système de fabrication, ils ne réussiront jamais à tirer de la betterave plus de matière saccharine qu'elle n'en contient. Sous ce rapport, la lutte, pour eux, devient impossible, du moment que nous avons les moyens d'extraire de la canne, tout le jus qu'elle renferme.

Une seule chose peut leur permettre d'entretenir la concurrence; le bas prix de la main d'œuvre. Là est leur force, comme aussi notre faiblesse. Il nous faut donc nous assurer un moyen efficace de protéger notre travail national. C'est une nécessité que nul ne conteste—ni les hommes du Nord, ni les hommes du Sud, ni l'administration de Washington, ni M. Yaryan lui même, l'inventeur du procédé de diffusion. M. Yaryan se fait fort du succès, mais à la condition du maintien du tarif actuel. Ce n'est pas un homme à se nourrir l'esprit d'illusions; il envisage la position avec un rare sang-froid.

"Que les planteurs, dit-il, dans une lettre que nous avons sous les yeux, ne se bercent pas de l'espoir de voir élever les droits qui frappent maintenant les sucres étrangers. C'est déjà beaucoup qu'ils arrivent à conserver intacts ceux qui existent. Le pays est divisé en deux camps: celui des libre-échangistes, qui veulent tout réduire, qui sont en minorité, mais très actifs et, parconséquent, dangereux; celui des Protectionnistes dont toute l'ambition ne va pas au delà du maintien de ce qui est."

Le maintien du tarif existant—voilà donc le but principal, unique, vers lequel doivent converger tous les efforts.

Comme classe, ainsi que le dit fort bien le *Sugar Bowl*, de la Nouvelle Ibérie, les planteurs, n'ont pas à remuer des questions politiques. Ils ne sont ni ne doivent être des politiciens, mais il faut le dire bien haut: La *protection* est indispensable à l'existence de leur industrie. Abolissez ou, seulement, abaissez le tarif et ils sont obligés d'abandonner la partie. Ils exercent donc un droit de légitime défense, en exigeant de ceux à qui ils confient leurs intérêts, la promesse du maintien, au moins pour les quatre années qui vont suivre, des droits sur les sucres du dehors. Ils n'ont pas de compromis à faire, ils poursuivent un but purement économique, et c'est à l'atteindre qu'ils doivent tendre. Ce n'est pas seulement un droit qu'ils exercent en agissant de la sorte; c'est un devoir qu'ils accomplissent. Nous avons confiance dans leur sagesse, nous avons confiance dans leur patriotisme, et nous ne doutons pas qu'ils n'obtiennent un succès complet.

La situation n'engage pas seulement les planteurs et tous ceux qui, dans notre Etat, vivent de l'industrie sucrière; elle crée de grands devoirs au parti démocrate, en Louisiane. A force de persévérance, il s'y est conquis une puissante majorité. Il y est le protecteur naturel de la plus importante de ses industries. Il n'est pas possible que, dans une circonstance aussi solennelle, il en abandonne les intérêts les plus importants. Il n'est pas possible qu'il rejette une politique générale, sagement protectionniste, qui lui permette d'accorder aux autres sections du pays ce qu'il leur demande pour lui-même. S'il en agissait autrement il s'exposerait à des refus qui lui couteraient, cher, comme il en a déjà fait plusieurs fois, la triste expérience.

Ajoutons une dernière réflexion, qui n'est pas la moins grave, à notre avis. Tout le monde se rappelle la teneur du traité de réciprocité qui vient d'être ratifié par le gouvernement des Etats-Unis et celui du Mexique. On n'ignore pas, non plus, que dans un très prochain avenir, il peut, il doit porter un coup fatal à notre industrie sucrière. La conséquence en est inévitable, personne n'en doute, moins encore ses partisans que ses adversaires.

Or la ratification ayant eu lieu, il n'y a plus qu'une formalité à remplir pour qu'il entre immédiatement en vigueur. Il ne lui manque plus que le vote de la loi qui doit en régler la mise à exécution. Cette dernière tâche incombe à la Chambre des Représentants de Washington, laquelle se trouve ainsi, le seul obstacle qui barre le passage au traité. Elle peut, par ses votes, forcer les deux gouvernements à en modifier les clauses pernicieuses à notre industrie—résultat que nous appelons de tous nos vœux—ou bien les obliger à renoncer complètement à la convention réciproque—ce que nous déplorerions sincèrement; car nous avons toujours été partisans ardents de relations commerciales intimes entre les deux républiques.

De notre part, à nous, Louisianais, anciens et fidèles démocrates, est-ce trop demander à une assemblée, démocratique, comme nous, et.... un peu grâce à nous, oserons-nous ajouter.

Le gouverneur Cleveland, dont nous avons publié, hier, la lettre d'acceptation de la candidature du parti à la Présidence des Etats Unis—lettre aussi admirable par sa simplicité et sa brièveté que par le ton sincère et les sentiments d'honnête homme qui y dominent—le gouverneur, disons-nous, approuve, sans réserve, et déclare sien, l'énoncé de principes, la "plateforme", de la Convention Nationale de Chicago, laquelle veut que les industries nationales, trouvent, dans le gouvernement, l'égide qui leur est nécessaire. Nous sommes donc autorisés à espérer qu'il ne s'opposerait pas à la modification que la Chambre pourrait et devrait apporter au traité.

La mort du jeune Landry.

Les détails publiés jusqu'ici sur la triste fin du pauvre et tant aimable enfant dont le cercueil était accompagné hier par une foule considérable, ne sont pas exacts.

Voici sur cette catastrophe la vérité entière, que nous tenons personnellement *de la meilleure source*:

Le jeune Paul Alfred Landry chassait à la Baie St. Louis. Après une longue course sous bois, et sentant le besoin d'un peu de repos, il fit halte, et s'assit sur une pile de planches, ayant toujours son fusil à la main.

La fatalité voulût que cette pile de bois s'effondrât tout à coup, l'enfant fut précipité à terre où il tomba sur le dos. Dans la chute, l'arme lui échappa de la main, fut lancée en avant, partit en rebondissant sur le sol et causa l'irréparable malheur que l'on sait.

Voilà le drame tel qu'il s'est passé; ni imprudence, ni gaucherie, mais fatalité, nous le répétons.

Ajoutons qu'au moment même de la terrible blessure et durant les heures de souffrances cruelles, le courage héroïque du blessé ne s'est pas démenti une minute.

On eût dit que, bon, généreux, noble jusqu'à la fin, il voulût cacher ses tortures pour ne pas désespérer les parents et amis qui l'entouraient. Le calme restait à son regard, il essayait d'esquisser encore un sourire sur ses lèvres palies, qui tout à l'heure seraient glacées. Un sang-froid d'homme allié à une douceur d'enfant.

Jusque sur son lit de mort il restait ainsi lui-même, lui tout entier. On peut dire qu'il a rendu l'âme sans plainte; et cependant que de regrets il a dû mentalement donner à la vie, lui qui avait tout pour y faire chemin, pour y être heureux.

Telle est dans sa vérité complète la triste histoire dont la tombe est le dénouement; une tombe où est descendue une douce créature de quinze ans.

Nous lisons, dans le *Temps* du 6 août:

La satisfaction avec laquelle l'opinion anglaise a accueilli la rupture de la conférence ne saurait durer longtemps. Ce contentement est condamné à faire promptement place à une appréciation plus juste et moins flatteuse de la réalité. La France, elle, s'est tirée d'affaire à son honneur; elle s'était faite l'organe des droits que les grandes puissances estiment avoir, à l'égale de l'Angleterre, dans le delta d'Egypte, et elle sort de la conférence avec la certitude qu'il faudra, un jour ou l'autre, reprendre la question où elle vient d'être laissée.

L'Angleterre, au contraire, se trouve en présence d'une tâche immense, pour ne pas dire d'un problème insoluble. La moindre de ses difficultés est la nécessité de pourvoir à la sécurité de la haute Egypte, menacée par les progrès de l'insurrection du Soudan. Une toute petite guerre, espérons-le, un second Tel-el-Kébir! Quant à la difficulté financière, les débats de la conférence l'ont mise en évidence, et M. Gladstone va se voir obligé de faire face à lui tout seul à des embarras pour le réglement desquels il n'avait pas jugé que ce fût trop d'avoir le conseil et le concours des autres grandes puissances.

Comment, si les calculs anglais étaient justes, satisfaire aux nécessités du gouvernement égyptien sans toucher aux intérêts de la dette, et comment toucher à la dette sans le consentement des créanciers? Comment, sans un emprunt, se procurer les deux cents millions nécessaires pour le payement des indemnités d'Alexandrie et pour les besoins les plus pressants du Trésor égyptien, et comment contracter cet emprunt dans l'état actuel des finances du pays? Comment, enfin, faire supporter à l'Egypte les dépenses de l'occupation et de la défense militaire de son territoire, et quelle figure ferait le Parlement britannique le jour où on lui demanderait de mettre ces dépenses à la charge de son propre budget? Et cependant, le plus difficile du problème n'est pas encore là; il est dans les conditions mêmes de l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre.

Le gouvernement britannique va être obligé de choisir entre deux partis, dont il n'avait su jusqu'ici adopter ni l'un ni l'autre, et qui, nous regrettons de devoir l'ajouter, paraissent également inacceptables. Il faut ou se contenter de gouverner le pays en laissant l'administration entre les mains des indigènes, ou prendre soi-même en main l'administration aussi bien que le gouvernement. Contre le premier de ces partis se soulève l'opinion philanthropique, si puissante et si bruyante en Angleterre, qui veut que la domination anglaise sur le Nil substitue un régime d'humanité et de justice à la corruption et à l'oppression des pachas et des moudirs.

A la bonne heure, mais pour remplir cette haute mission civilisatrice dont la Providence a chargé la nation britannique, il faudrait remplacer tous les fonctionnaires, tous les magistrats, tous les officiers par un personnel européen; il faudrait procéder, non pas à une simple occupation, ni même à un protectorat, mais à une véritable et complète annexion; il faudrait assumer toutes les responsabilités et toutes les charges que suppose une pareille entreprise; il le faudrait, enfin, en présence d'une Europe à laquelle on n'a pas cessé de protester qu'on ne songeait à rien de semblable et dont on vient, d'ailleurs, par la convocation même de la conférence, de reconnaître qu'elle a voix au chapitre.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl*, Nouvelle-Ibérie, du 14 août:

Une succursale de l'Association des planteurs sucriers est à la veille de s'organiser dans la paroisse Lafourche.

—Le Bayou Lafourche est si bas, que le service du fret s'y fait par bateaux plats et par esquifs.

—Les pluies désastreuses qui ont eu lieu, dans la paroisse de Vermillon, en mai dernier, ont été, comme d'habitude, suivies d'une sécheresse qui a été funeste aux récoltes. Depuis le commencement de juin, il n'a pas plu dans cette région.

Le maïs, semé de bonne heure, est plus ou moins endommagé; mais celui qui a été bien cultivé, donnera une récolte passable.—Celui qui a été semé tard, ne donnera qu'un faible rendement.

La canne ne promet pas davantage. Elle a été plantée au milieu de la sécheresse et elle est presque brûlée; elle est jaune et ne pousse pas comme elle le devrait, à cette époque-ci de l'année. Presque toutes nos récoltes sont d'une qualité très inférieure.

En général, nous avons eu un temps frais. Puis il a fait partout de grandes chaleurs. Pendant trois jours, le thermomètre a marqué de 97 à 98 degrés. Hier, il était à 86; aujourd'hui, il est tombé à 60; plusieurs mulets ont été tués par la chaleur parce que nos planteurs ne savent pas assez que c'est à deux heures, ou un peu auparavant, que la température atteint son plus haut degré.

Le prix de la canne est de $3,50 à $4 et baisse toujours. C'est un peu la faute des petits planteurs qui, ayant, une fois, vendu à très bon prix leurs cannes et fait une centaine de dollars par acre, ont tout sacrifié à cette culture.

Heureusement il y a grande abondance de foin, de maïs, de riz, de pommes de terre et autres denrées alimentaires. Cela compensera les pertes que l'on fera sur le sucre.

—Sur la côte, la propriété Chatsworth, à M. Fergus Gardère, a 360 acres de cannes, 100 de souches et 200 de maïs; il y a, de plus, sur la même propriété, 45 acres de plant, 25 de souches et 30 de maïs. Plusieurs tenanciers ont 50 acres de plant, 50 acres de souches et 50 de maïs.

Hellywood, à M. C. L. Colomb, a 195 acres de plant, 311 de souches et 396 de maïs.

Un fermier locataire, M. H. Grabert, a, sur la même habitation, 41 acres de plant et 35 de maïs.

—M. Feit, à Port Allen, fait l'élève de la volaille, sur la propriété appelée *China Grove Poultry Yard*, et il réussit au-delà de ses espérances.

—A Grande Pointe, sont les fameuses plantations de tabac Périque. Dix-sept familles en ont tiré, longtemps, de beaux revenus. Elles ont envoyé au Nord jusqu'à 50,000 carottes de tabac par an; maintenant les affaires sont languissantes.

La semence est jetée dans un terrain préparé tout exprès. La jeune plante est ensuite transplantée, en mars, dans un autre terrain, travaillé à quatre reprises différentes.

Le père, la mère, les enfants, les oncles, les cousins, les petits enfants, tout le monde travaille le tabac et le soigne. En juin, on coupe, on met sous les hangars, pour faire sécher. Cela doit s'opérer rapidement, sinon la feuille se pique et perd de sa valeur.

C'est pendant les trente à quarante jours où on les fait sécher, que les feuilles sont travaillées, puis mises sous presse et manipulées, chaque jour, pendant deux mois. Un arpent, dans une bonne année, peut donner 125 carottes, de 4 livres, et valant 40 sous la livre. On serre plusieurs fois la carotte jusqu'à ce qu'elle devienne dure comme la pierre. On la conserve ensuite en grenier, pendant plusieurs années. C'est l'âge qui l'améliore et lui donne le goût de pruneau qui en fait tout le prix.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 16 août:

Tout commence à se sécher; une bonne pluie est absolument nécessaire.

—M. George Darby, de la maison de commerce Jas. A. Renshaw, Nlle-Orléans, est content de ce qu'il a vu de nos récoltes.

—Le total de l'assessement de la paroisse Avoyelles s'élève à $1,725,915.—ce qui donne une taxe d'Etat de $10,335, une taxe de paroisse de $15.816.40, une taxe de levée de $2,451 48, un "poll tax" de $3,820. Le total de la taxe de la paroisse est, conséquemment, de $32,442 97.

L'Observer, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 16 août:

—On coupe le riz tout le long de la côte.

—Les ponts de notre "ward" sont en mauvais état depuis quatorze mois.

—Les travailleurs, blancs et de couleur, parcourent nos chemins, cherchant à s'employer à la coupe du riz.

—Nous regrettons d'apprendre que la santé de notre vénérable ami, M. Edouard Martin, est de moins en moins bonne.

—Le bruit court que nos écoles publiques ne s'ouvriront pas avant le 15 octobre.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 16 août:

Le capitaine M. W. Dawton, arpenteur et inspecteur des levées, nous fournit les renseignements suivants sur les levées de la paroisse Ascension;

Les levées de la rive droite du Bayou Lafourche sont achevées jusqu'à la ligne d'Assomption et d'Ascension.

Tous les travaux sont finis sur la rive droite du fleuve Mississipi, depuis l'habitation Ascension jusqu'à l'habitation Cofield. De ce dernier point à St. Jacques, le travail se poursuit activement et sera terminé d'ici à dix jours.

Sur la rive gauche, on a beaucoup fait dans le courant de la semaine dernière, mais par suite de grands éboulis dans certains endroits, il y aura peut-être un retard de plusieurs semaines.

La levée Smoke Bend n'est pas encore achevée; on la prolongera, d'après toutes les probabilités, de deux à trois cents pieds.

Le capitaine Hayden est arrivé avec 160 prisonniers du pénitencier et, lundi dernier, a commencé les travaux sur l'habitation Ascension. Il les terminera avant l'expiration d'une autre semaine.

—Un pont a été construit sur la crevasse Davis, et les hautes eaux de l'année prochaine n'empêcheront pas le service, attendu que la voie, de la Nlle-Orléans à la station Boutté, aura, d'ici là, été exhaussée autant qu'il le faudra.

L'Etoile d'Ibérie, Nlle-Ibérie, du 16 août:

Nous émettons comme un fait que la plupart des jeunes gens qui, dans les villes, usent leur vie derrière un comptoir ou dans un bureau, se figurent que leur travail, aussi mal rémunéré qu'il puisse être, est moins ardu et plus avantageux que celui de la ferme. C'est une erreur, ainsi que nous allons essayer de le leur démontrer.

Premièrement il s'agit de s'entendre.

Sans doute, si, par travail agricole, on comprend celui que par force on est obligé d'adopter sur les grandes exploitations, c'est-à-dire un travail de routine et en bandes; un logement non en rapport avec les besoins de la race blanche et une nourriture "à la ration," nul ne peut être blâmé de l'éviter aussi longtemps que possible; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut le comprendre, et qui plus est; ce n'est pas de cette façon que le pays se couvrira de fermes prospères, cultivées par un élément progressif, résultat forcé de l'éducation et de l'aisance.

Admettons que dans certaines parties de la Louisiane, l'agriculture telle que nous la comprenons est à peu près impossible; elle est néanmoins, dans la plus grande partie du territoire, non seulement possible mais, il y est facile à tout homme quelque peu doué d'énergie et de raisonnement, de réussir.

Exemple: Lundi dernier, sollicité par notre voisin M. L. Lemaire, jeune marchand de notre ville, qui, de sa vie, n'aurait donné la moindre attention à la culture, nous avons été visiter une ferme d'environ 120 arpents achetés par lui, l'année dernière, et situés à peu de distance des limites de la corporation de la Nlle-Ibérie. Cette terre, au dire de beaucoup de personnes, était ingrate en ce que s'égoutant avec beaucoup de difficultés on ne pouvait espérer y faire une récolte satisfaisante.

Sans se décourager, M. Lemaire se mit à l'œuvre, creusa des fossés, planta des arbres, pacaniers surtout, fit un commencement de jardin, s'installa convenablement pour élever des volailles, pour tirer parti du produit de ses vaches laitières; et le temps venu, planta, dans un sol bien préparé, 75 arpents de terre dont 15 en cannes et le reste en maïs. Sa récolte, soignée et travaillée avec jugement, est sinon la plus belle, certainement une des meilleures de toute notre paroisse. Il aura, par conséquent, outre le profit de la vente de ses cannes, du maïs et fourrages en abondance pour nourrir ses animaux, élever un nombre considérable de porcs et une grande quantité de volailles. En peu d'années, son verger, ses arbres, le produit de ses bêtes à cornes et de ses animaux de basse cour, lui assureront un revenu certain et satisfaisant.

WEST END.—Nous ne connaissons nullement les projets de la direction du théâtre du West End, mais enfin il se pourrait bien que la clôture n'en fût pas éloignée.

Nous invitons donc le public à profiter du temps qui reste pour jouir de ces soirées musicales sur le bord du Pontchartrain, où sans payer aucun prix d'admission, on entend d'intéressants concerts; où pour la somme de vingt-cinq cents, on assiste à la représentation des meilleurs ouvrages du répertoire d'opérette, interprétés par une troupe bien composée, à la tête de laquelle est Mlle Selina Dolaro.

Ce soir, concert et *La Perichole*.

M. L. Uter est parti hier pour New York à bord du steamer *Louisiana*. Il nous reviendra dans quelques semaines avec un choix d'articles été ants qui s'ajouteront au stock déjà si remarquable que l'on admire dans son vaste magasin de la rue Royale. Pour collectionner des objets d'art, il n'est pas de juge plus compétent que M. Uter.

Collège St-Isidore—Les cours dans ce pensionnat, situé au coin des rues Peters et Reynes, 3ème District, s'ouvriront le 1er septembre. Voir l'annonce.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

"Impérissable."

Des jours et même des semaines après l'application de la véritable "Florida Water" de Murray & Lanman, le mouchoir exhale un parfum délicieux. C'est cet avantage qu'elle possède sur toutes les autres eaux de toilette qui lui a valu le nom de "Impérissable." Pour distinguer l'eau véritable des nombreuses contrefaçons, recherchez la "Marque de Fabrique," qui se compose d'une étroite bande blanche avec le fac simile de la signature de Lanman & Kemp, New-York, seuls propriétaires.

Le Congrès d'hygiène industrielle de Rouen, France.

Nulle ville ne pouvait être mieux choisie que Rouen pour la réunion d'un congrès d'hygiène industrielle; on ne saurait donc s'étonner du succès que vient d'avoir celui qui y a été tenu grâce surtout à la persévérance du secrétaire général, M. le docteur Laurent, puissamment secondé par M. le docteur Leudet, le conseil central d'hygiène du département et les diverses sociétés industrielles et médicales.

Deux questions seulement étaient à l'ordre du jour: l'hygiène de l'ouvrier dans l'atelier et hors de l'atelier.

L'ouvrier est à la fois menacé par les machines qu'il emploie et par l'air plus ou moins vicié qu'il respire; il faut donc isoler tous les moteurs dangereux et protéger les travailleurs contre leur insouciance professionnelle. A Elbeuf, la plupart des ouvriers ont eu dans leur jeunesse un ou plusieurs doigts amputés par les tondeuses mécaniques, parce qu'ils s'amusaient à enlever les bourres de drap sans enrayer le mouvement des cylindres; de même dans les filatures (et ceci résulte des observations présentées au congrès par M. le docteur Duchesne), les ouvrières nettoient leurs métiers tandis qu'ils sont en marche et s'exposent ainsi aux plus graves mutilations. On peut aussi parfois imaginer des appareils qui les préservent absolument; c'est ainsi que M. Pelletier a adapté aux tondeuses mécaniques un grillage ingénieux dont M. Blaise a expliqué la disposition au congrès et qui a eu pour effet de supprimer, à Elbeuf, les accidents si nombreux autrefois.

On diffère assez généralement d'avis sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour diminuer les accidents du travail. Les uns voudraient une loi nouvelle très sévère; d'autres préféreraient une association entre manufacturiers éclairés par les conseils de quelques ingénieurs et de quelques médecins.

M. le docteur Brémoud pense qu'il suffirait d'étendre à tous les établissements l'article 14 de la loi du 19 mai 1874 qui règle le travail des enfants dans les manufactures, et il a montré au congrès que cette loi volontairement appliquée par les patrons dans une usine où l'on fabrique du celluloïde donnait d'excellents résultats.

M. Salva a appelé l'attention du congrès sur la fréquence des explosions des mélanges gazeux; il considère un peu gratuitement peut-être que la disposition en dôme avec cheminée d'appel des pièces où l'on prépare ces mélanges suffirait à prévenir les accidents.

L'atmosphère des ateliers est viciée par des poussières irritantes ou toxiques, qui agissent sur les voies respiratoires et digestives, sur la peau et sur les muqueuses des travailleurs. M. le docteur Napias a montré la nécessité de combattre cette cause presque constante d'insalubrité. Les industriels ont pour l'atténuer plusieurs moyens efficaces; ils peuvent au besoin des cas ventiler leurs ateliers, employer des appareils clos, utiliser l'eau qui empêche les poussières de se former ou obliger les ouvriers à porter des masques sur la figure.

Mais, pour malsain que soit l'atelier, il est toujours — et de l'aveu même des ouvriers délégués au congrès — plus salubre que leurs logements. On a fait beaucoup d'efforts depuis quelques années pour résoudre dans de bonnes conditions d'économie et d'hygiène cette question des petits logements;" mais elle est extrêmement complexe et délicate. Doit-on construire des habitations séparées, semblables à celles élevées par M. Cacheux à Auteuil ou aux Lilas et destinées à devenir, au bout d'un certain nombre d'années, la propriété des locataires? Doit-on se borner à aménager de vastes casernes, comme "les cités ouvrières" de Londres? A Rouen, cette question n'a encore reçu aucune solution pratique; on a ouvert de larges rues, on a abattu de vieilles maisons, mais on n'a pas reconstruit pour les ouvriers les maisons spacieuses et aérées qui leur seraient si utiles. Ainsi que l'a montré M. le docteur Deshayes, les filateurs vivent chez eux dans une promiscuité navrante et l'état sanitaire de la ville s'en ressent.

M. le docteur O. du Mesnil a insisté sur la nécessité de reconstruire après démolition; il ne suffit pas, pour l'assainir, d'ouvrir dans une cité de belles rues et de grands boulevards, il faut encore, pour ne pas augmenter l'agglomération sur d'autres points, édifier pour les expropriés des habitations nouvelles; qu'il convient surtout qu'elles soient suffisamment vastes et surtout munies d'un water-closet par appartement. M. le maire de Rouen a rappelé les différents travaux exécutés à Rouen dans l'intérêt de la santé publique, mais il voudrait que les municipalités fussent mieux armées que par l'expropriation pour la police des logements insalubres. Dans l'état actuel de la législation, les travaux des commissions des logements insalubres ne reçoivent aucune sanction sérieuse. M. le maire de Rouen estime, d'ailleurs, que l'état sanitaire de la ville qu'il a l'honneur d'administrer est aussi bon que celui de la plupart des cités normandes.

M. le préfet rappelle qu'au Havre on a pu construire dans des conditions suffisamment rémunératrices pour le capital des logements ouvriers et il émet le vœu que les municipalités récemment élues placent en tête de leur programme d'administration les questions d'hygiène et d'assainissement. Certes, il faudra de fortes sommes, mais c'est de l'argent bien placé que celui qui sert à sauvegarder la santé des citoyens et à prolonger la moyenne de la vie humaine.

En résumé, le premier congrès d'hygiène industrielle constitue une tentative fort intéressante, et dont les conséquences seront certainement considérables. Il faut souhaiter que les grandes villes manufacturières suivent l'excellent exemple que Rouen vient de leur donner.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Toothache Drops" guérissent en une minute.

Le commerce français d'exportation.

La Chambre de commerce du Havre a reçu la lettre suivante, de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation:

"Paris, le 16 juillet 1884.

"Monsieur le président,

"J'ai l'honneur de vous adresser les statuts adoptés par la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation.

"Les noms des membres de comité de patronage et du conseil d'administration, ainsi que ceux des nombreux souscripteurs dont vous recevez également la liste, témoignent des sympathies générales acquises à cette création patriotique, due à l'initiative de la Chambre de commerce de Paris.

"La Société d'encouragement contribuera incontestablement à l'extension de notre activité dans les colonies et à l'étranger, en y facilitant le placement et l'établissement de jeunes Français, recommandables par leurs antécédents et leurs aptitudes.

"Déjà de nombreuses demandes lui sont parvenues directement, et elle fait appel à toutes les Chambres de commerce de France pour lui signaler les jeunes gens de leurs circonscriptions qu'elles sauraient aptes et disposés à s'utiliser au dehors dans le commerce ou l'industrie, soit même dans l'agriculture.

"Ces demandes sont immédiatement enregistrées, avec mention de la région où les jeunes gens désireraient être employés, des recommandations ou références indiquées par eux, des connaissances dont ils pourraient justifier, et des langues étrangères dont ils auraient la pratique.

"D'après ces indications, le conseil d'administration établira un classement qui lui permettra de statuer sur les demandes des postulants, et de répartir ceux-ci sur les points où ils pourront rendre le plus de services, et où des emplois se trouveront disponibles.

"Mais, pour être à même de faire cette répartition, suivant les besoins qui pourront se produire, il est indispensable à la Société de se trouver constamment renseignée sur les vacances existant tant à l'étranger que dans nos colonies.

"Dans ce but, elle prie instamment tous ses correspondants, et surtout MM. les consuls de France, ainsi que les Chambres de commerce françaises à l'étranger, de bien vouloir lui prêter leur concours le plus actif. Elle leur demande de la fixer sur les diverses industries, particulièrement exercées dans leur ressort, en indiquant si des jeunes gens venant de France, avec les aptitudes désirables, auraient chance d'y trouver des emplois, non seulement chez des compatriotes, mais aussi dans des maisons étrangères: sa pensée étant de les implanter d'une façon durable, dans les divers marchés, où ils contribueront à reconquérir, à notre commerce national la place qui lui appartient.

"Comme les demandes des Français disposés à l'émigration, les offres d'emplois seront enregistrées avec mention des avantages proposés et des conditions à remplir. De cette façon, la Société se trouvera constamment à même d'établir une relation entre les offres et les demandes qu'elle centralisera.

"Cette Société rendra incontestablement un service signalé à notre commerce extérieur, en lui fournissant des sujets qu'elle appuiera de sa recommandation, ou de son aide pécuniaire, qu'autant qu'ils justifieront de titres suffisants.

"Elle compte, d'une part, sur le concours de toutes les Chambres de commerce de France et de tous ses sociétaires, pour lui faciliter le recrutement des jeunes gens qui pourront être utilement envoyés à l'étranger; elle fait appel à leur initiative pour constituer les comités locaux sur tous les points où ces groupements contribueront au développement.

"Elle a l'honneur de s'adresser, en même temps, aux membres du corps consulaire, à toutes les Chambres de commerce françaises à l'étranger, à tous les Français établis au dehors; elle espère qu'ils voudront bien s'associer à ses efforts, non-seulement en lui signalant les situations accessibles aux jeunes Français, dans chaque région, mais en acceptant, au besoin, vis-à-vis de ceux que la Société y enverra, une mission de surveillance et de protection, et en s'assurant de la bonne direction et de l'utile emploi des subsides qu'elle pourra leur accorder.

"Je ne doute pas que vous apprécierez toute l'importance de cette fondation désintéressée, et je serai heureux de recevoir l'assurance que nous pouvons compter sur votre bienveillante coopération.

"Veuillez agréer, etc.

"Le sénateur président de la Chambre de commerce de Paris, président de la Société d'encouragement.

"DIETZ MONNIN."

La Société d'encouragement a son siège place de la Bourse, 2, à Paris.

Le *Petit Caporal* annonce que le prince Victor a quitté Paris le 5 août. Le prince se proposerait de faire un voyage en Autriche et dans le Tyrol. Il est accompagné de M. le marquis de la Valette et de M. Maurice Levert.

De l'éminent Dr H. R. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du **Colden's Liquid Beef Tonic** dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens.)

Décédée, hier, mercredi, 20 août, à 4 heures P. M., Mme EUGENE A. DEVRON, née Ophélia Garcia, à l'âge de 38 ans. Ses amis et connaissances, ceux des familles Devron, Auzout, Bouté et Fernandez, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance des Pélicans, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue des Champs-Elysées, No 212.

Société d'Assistance Mutuelle des "Dames Louisianaises"—Décédée mercredi, 20 août 1884, à 3 heures 45 minutes du soir, à l'âge de 38 ans, Dame EUGENE A. DEVRON, née Ophélia Garcia. Les officiers et membres de cette Société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à 5 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire No, 212 rue des Champs Elysées.

Par ordre de la Présidente.
B. FRÉMAUX.
C. C. DELERY, Secrétaire.

Décédé, hier matin, à onze heures et demie, à l'âge de 50 ans, JULES LUECY, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de l'Union Typographique No 17 sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 520 rue Bourgogne, près Mandeville.

Les journaux de la Nouvelle-Ibérie sont priés de reproduire cet avis.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagne de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Club de Canotage St Jean.—Une réunion spéciale du club de Canotage St. Jean aura lieu Jeudi 21 août, à sept heures et demie du soir, à son local de West End. Comme les délibérations porteront sur une question importante, les régates internationales de 1885, on compte sur l'exactitude des membres.
W. D. DENEGRE, Secrétaire.
21 août—1t.

COVINGTON,
Paroisse St Tammany, Louisiane,
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER.
OUVERTE, en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.
PRIX—$1,50 par jour; $40,00 par mois.
20 août

Avis.

Mme CATHERINE PRIOR ou ses descendants apprendront des choses qui les intéressent en s'adressant à
E. N. WHITTEMORE, Avocat, 13 rue Carondelet.
20 août—St mai, ven, dim

INSTITUTIONS.

Collège St-Isidore,
Au coin des rues Peters et Reynes, 3ème District Nouvelle-Orléans
LES COURS REGULIERS dans ce pensionnat, s'ouvriront le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au
Rév. J. SCHERER, C. S. C., Président.
21 aout—Mar,Jeu,Dim

Collége du Mont Ste-Marie,
Emmitsburg, Maryland.
LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique
Conditions: Département classique, par semestre $150
Département de commerce $140
Département des juniors $125
S'adresser au Très Rév. Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.
Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.
Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar.Jeu.Sam.

Académie de St-Joseph.
Coin des rues St-Philippe et Galvez.
LE 1er septembre prochain aura lieu la réouverture des classes des élèves internes et externes de cette institution. Les parents sont invités à ne pas retarder, par une prolongation des vacances, les progrès de leurs enfants.
20 août—au 1er sept

Louisiana State University and Agricultural and Mechanichal College,
Baton Rouge, Lne.
Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.
Pour de plus amples informations, s'adresser à
D. F. BOYD, Président.
12aout—au1oct

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacré-Cœur, encoignure Chartres et Quartier. L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain. L'enseignement [illegible] sur les études des branches commerciales, [illegible] laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse. Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra. Pour l'intérêt particulier du [illegible] des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. L'âge d'admission est de sept à seize ans. Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours.
[illegible] août—1m

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés. Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra. Un cours d'Espagnol et d'Allemand [illegible] 17 août—

Leçons d'Espagnol.
Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, no Magasine, coin Jackson, No 184.
26mars—

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat.
Encoignure Royale et Conti.
AYANT pris des arrangements, prévient le public qu'elle vend maintenant des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de FRANCE: PARIS, LE HAVRE, LYON, NANTES, BORDEAUX, PAU, TARBES TOULOUSE & MARSEILLE et sur d'autres endroits s'il y a nécessité. Aussi sur l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, l'ALLEMAGNE, l'ITALIE et la SUISSE. La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE, longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons, qui sera heureux de revoir ses amis.
Les personnes qui auraient de l'argent à faire parvenir d'Europe n'auront qu'à s'adresser à M. F. LAPLANTE qui leur indiquera le moyen de le faire par la Banque.
27juil—1m

Compagnie de Fabrication de VINS ROUGES, De la NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1884.

Je certifie que j'ai examiné et analysé des échantillons de vins blancs et rouges fabriqués par la "Compagnie de Fabrication de vins de la Nlle Orléans" dont M. Cavaroc est le directeur, et que je n'ai trouvé dans leur composition que ces parties constituantes ordinaires du vin:

Esprit de vin	12	pour cent
Sucre de raisin non fermenté	2 1/2	..
Tartre	8 1/8	..

ainsi que quelques matières organiques et colorantes.

Ces vins sont faits de raisin additionné d'une quantité d'eau suffisante pour remplacer celle qu'il a perdu en séchant, le liquide étant soumis ensuite à la fermentation vineuse.

Des fabriques de vin de ce genre existent en France et en Allemagne depuis nombre d'années, et elles ont toujours joui de la faveur publique, les vins qu'elles produisent étant aussi généreux et sains que ceux faits de raisin frais.
JOS ALBRECHT, chimiste.

Nlle-Orléans, 18 juillet 1884.

J'ai analysé et examiné des échantillons de vins fabriqués par la "New Orleans Claret Manufacturing Company"; je les trouve semblables à ceux faits avec du raisin frais et supérieurs à beaucoup de vins français importés.

Voici quelle est leur composition moyenne en 1000 parties:

Alcool	120
Sucre de raisin	25
Tartrate de potasse	17
Matière végétale colorante	[illegible]
Eau	832

Ces vins ne renferment ni aniline, ni matière colorante minérale, ni aucune substance autre que celles contenues dans les vins purs.
R. N. GIRLING, Chimiste et pharmacien.

Après mûre réflexion, nous déclarons que le vin fabriqué avec du raisin sec par la "New Orleans Claret Manufacturing Company", est aussi sain que tout autre vin.
Dr Ed Souchon, Dr E S. Lewis,
Dr J. Bordes, Dr Geo Howe,
Dr Saml Logan, Dr Saml Geo Renshaw,
3 août—1mDMaJ PP

Avis.

UN FRANÇAIS désirant habiter la Nouvelle-Orléans, demande un emploi soit pour lui, soit pour sa femme, dans un bureau, une administration ou une maison de commerce. On accepterait une bonne représentation ou une association. Aptitudes et connaissances nécessaires. Références et cautionnement au besoin. Ecrire à M. D. L. Box 398 P. O., San Antonio (Texas).
18 août—10t P P

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

15 août 1884.

Abadie Jean	Hourné Firmin
Abadie Jean Dominique	Kappes Miss L Riquet
Abrial Jean Marie	Lemore Jules
Benoit Bencas	Lar Léopold
Beauxis Jean Marie	Lanabrae Pierre et Pascal
Belucoq Lucien Charron	Lemoine Abel
Blondel Joseph	Laffite Paul
Bardes Mme	Ludwig Jacques
Brochard M. et Mme	Médus Jean Louis
Brogoul Antoine	Montagu François
Causat de Chavy Louis	Négrier Jeanne
Cazes Joseph	Osouf, Vic. Apost. du Japon
Carrière et sons	Petitpas, comte d'Anglade
Colin Jean Thibaut	Pétrel Joseph
Cucchia Charles	Pallier Michel
Cuchon Joseph	Prudhomme Louis et André
Conov Alexandre	Prat dit Gaston Marigny
Clareton Paul	Provensal Joséphine Mouren
Cécile Mme veuve Jules Fis	Provensal Mouren F.
Charret Joseph	Provensal Mme veuve Mouren
Courtiade Jacques	Provensal Sophie Mouren
Crammen Mme Jeanne Camille	Provensal Adolphe Mouren
Charpentier Honoré	Rigord Clovis
Claverie Jean Marie Louis	Rigordeau Victor
Dussaux Charles	Saint-Upery Bernard
Duclos François	Saillant Ephestine
Dumas Pierre	Sansoucy Angelina
Dufort Henri	Schwartz Mme née Madeleine Rapp
Daset Dominique	Sorbet Louis
Dupas Ernest, Césaire et Adonis	Save Bernard
Eggster Marie Fidèle	Schmitt M J
Eggster Mme née F Collard	Terrasse
Fourcade St Cyr	Tournand Baptiste
Fort Poey Jean	Vogelsalt Marguerite
Faure Casimir Sylvestre	Villeneuve Henri de
Gaillard Alphonse	Williams Edouard
Goubiano Pierre	
Genin J	
Garde Jean Marie	
Guérin Michel	

La Nlle-Orléans, le 15 août 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

SPECTACLES BALS, &c

WEST-END.
Marlande Clarke's Opera Company
Tous les soirs, et Mercredi et Samedi en Matinée,
LA PERICHOLE,
Avec
SELINA DOLARO
Dans son grand rôle y intercalant ses fameuses chansons, en Espagnol et en Français, Secondée par un fort personnel.
Mme SELINA DOLARO paraîtra positivement à toutes les matinées.
Le Grand—Le Seul—L'Original CORNETISTE AMERICAIN, FRED. C. BRYANT, Exécutera ses airs populaires à tous les concerts.
Les trains partent toutes les quinze minutes.
A l'étude—"OLIVETTE."
17 août—

WEST END.
LE GRAND, LE SEUL, L'UNIQUE CORNETISTE AMERICAIN
FRED C. BRYANT,
Se fera entendre à chaque Concert, De 7 à 8 heures et à chaque entr'acte de l'Opéra.
Les trains partent toutes les quinze minutes.
20juil

WEST-END.
Mercredi soir, 20 août.
Le professeur HARRIS, le populaire aéronaute fera trois magnifiques
ASCENSIONS DE BALLONS PYROTECHNIQUES ET FEUX D'ARTIFICES DANS LES NUAGES.
LES PLANETES CÉLESTES IMITÉES.
Des Météors, Etoiles filantes, Boules de feu, Pluies d'or et d'argent illumineront les ballons dans leur ascension triomphale dans l'espace.
TROIS BALLONS DURANT LA SOIRÉE.
Avant et pendant chaque entr'acte de l'opéra. GRATIS POUR TOUS.
19 août—3 f.

MILNEBURG OPERA-HOUSE,
AU VIEUX LAC.
EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR.
Immense succès de la Grande Compagnie de Vaudeville.
Une autre nouvelle Compagnie, LUNDI, 4 AOUT 1884.
Nouveau, Brillant et Attrayant.
GRATIS AU PUBLIC
6 août—

MILNEBURG.
GRANDE REGATE, SPECTACLE ET BAL,
Seront donnés par le
PROTEUS ROWING CLUB,
LE 27 AOUT 1884.
TROIS GRANDES COURSES OUVERTES A TOUS.
Junior Single Scull Shell.
Junior Double Scull Shell.
Junior Four Oared Shell.
Prix—Médailles en or—Elles sont exhibées chez John Trisconi, coin Canal et Decatur.
17 août—

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,
Coin des rues Congress et Dauphine.
Représentation du grand mélodrame à succès,
LUCKY RANCHE,
M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful; Mme W. M. Paul, Mlle Mahala; Mlle Maggie Morgan, Rosa.
Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.
Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS.
12 août—

PELICANS !!
Célébration de la Fête de St-Louis
—AU—
FORT ESPAGNOL,
LUNDI, 25 AOUT.
Avec le généreux concours du célèbre détachement d'artillerie du Capt Eugène May et du Club de LA HARPE EOLIENNE.
Programme varié de jeux et d'amusements, nouveaux et intéressants.
Prix de valeur. Exercice d'artillerie par les vainqueurs de Dubuc
Choix de morceaux par le Club de la Harpe Eolienne
Grand Bal d'enfants de 5 à 8 p. m.
Entrée gratuite pour les enfants.
Jeunes gens 25 cents.
La Fuite de l'Arche de Noé.
Grand Bal d'adultes.
Prix d'entrée pour messieurs........ 50 cents.
Feux d'artifice et pluie de bon-bons tombant des nues.
Grande représentation d'opérette par la troupe du Fort Espagnol.
Brillante Illumination du Jardin du Fort Espagnol.
Pour plus de détails voir les affiches.
On peut se procurer des invitations de dames pour le bal en s'adressant aux membres de l'Association.
10 août—10 au 25.

Hôtels. Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.
Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.
Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.
JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.
Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.
SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h. P. M. La voie ferrée a été entièrement remise à neuf.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, le "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
3 mai—1m

RESTAURANT PIZZINI,
152 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

Pension à la Baie St.-Louis.
MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St.-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.
14 mai

JOHN J. FINNEY
AVOCAT,
12....Rue Carondelet....12
Au-dessus des bureaux de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.
5 août—1m

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
déc—1 an PP—D Mar J

PIANOS PLEYEL
—CHEZ—
GRUNEWALD
GRUNEWALD HALL,

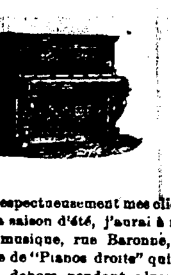

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.
LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall, no 127 rue du Canal.
27 juin—

TRÈS SATISFAITS
se déclarent ceux qui font usage des Pianos
CHICKERING
—ET—
MATHUSHEK
Ils résistent à l'humidité et conservent leur excellent son. Ils sont les plus durables dans ce climat.

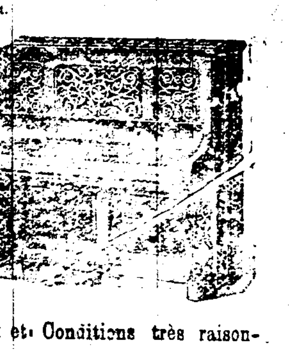

Prix et Conditions très raisonnables.
Tout vieux Piano pris en échange d'un neuf à un prix très modéré. Un PLEYEL à $175, parfaitement remis à neuf chez nous, par nos ouvriers très habiles.
P. WERLEIN,
135 rue du Canal,
9 août—

Consulat d'Autriche-Hongrie,
E. von MEYSENBERG,
Consul d'Autriche Hongrie,
71 rue Carondelet.
Traites et chèques sur toutes les principales villes de l'Europe
Transfert d'argent par "Ordres de Banque" sur toutes les places du Continent (la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, etc. etc.)
27juillet 1m—dim mar jeu

Mme FAURE,
Venant de France,
Traite avec succès et sans douleurs, toutes sortes de maladies, affections, avec des herbes, fleurs, racines, venant de la Grande Chartreuse et de la Montagne de Belle-Done. S'adresser rue Magazine entre Valence et Cadix, No 1217, 6me district. On trouvera Mme Faure chez elle à partir de midi.
20 juil—1m—dim. jeudi

Avis.
LE GEM SALON
Ayant été entièrement réparé et repeint, servira de nouveau son lunch LUNDI, 1er août.
McENIRY & RIVIÈRE, Propriétaires.
15 août—7t

Christian Woman's Exchange,
Salles 41 et 43 rue Bourbon.
LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.
Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.
L'admission des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.
L'administration adopte à des réglements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement après la clôture de l'Exposition.
M. E. AUZÉ. Secrétaire.
12août—

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.
ATTENDU qu'en vertu de la section 3049 des Statuts Revisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.
Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cube, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre les quels et lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.
Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.
Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884, excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.
Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis.
Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.
Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
13 août—7f

Le Dr E BERJOT, médecin et chirurgien qui a exercé 14 ans à la Nouvelle-Orléans, est revenu parmi nous; il espère que les succès qu'il a obtenus dans son ancienne clientèle ne sont pas oubliés.
Les sociétés françaises, espagnole et portugaise qu'il a traitées chacune pendant 4 ans s'en souviennent certainement et lui feront sans doute l'honneur de le consulter au besoin. Son office est situé au No 243 rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.
Consultations, de midi à 2 heures, en français, anglais, allemand et espagnol.
29juin—3m

Fébrifuge Indien du Dr Chas. Delery—Remède préventif et curatif sûr dans toutes les fièvres paludéennes. Des médecins éminents certifient que ce fébrifuge produit des résultats plus efficaces qu'aucun médicament connu dans tous les cas de fièvres miasmatiques, vis: dans les cas les plus graves de fièvres rémittentes, intermittentes accompagnées de frissons. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace. Ce Bitter agit en outre comme tonique et apéritif puissant. En vente chez MM. J. L. Lyons, angle Camp et Gravier, A. Carronché, 39 Chartres, Nlle Orléans
10août—

Avis médical.
J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je n'emploie aucun minéral dans la composition de mes médicaments—que je livre moi-même—mes clients: depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—après le traitement.
Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.
12août Dr. C. TESTUT.

AYER'S Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

THE SOUTHERN Insurance Company Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $887,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPB.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital........$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER.
30mars—1anPP Secrétaire.

Lisez! Démocrates! Lisez!
Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
[The National Daily Democrat,
Washington, D. C.
GRAND journal démocratique quotidien composé de 24 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington aussi nouvelles locales politiques, générales et étranger, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.
9 juil—6m

GEORGES FOULIE
SCULPTEUR DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38 de 9 heure à 3 heures
4mars—1an

PLANT DE NAVET,
NOUVELLE RECOLTE.
PAR le steamer "Hudson," j'ai reçu le plant de NAVET, de la nouvelle récolte, comprenant toutes les variétés connues au Sud. J'ai aussi en magasin un assortiment complet de graines pour la plantation du moment et ultérieure, sans égal en ville pour la quantité et la variété. Faites demander mon "Manuel des Jardins" et la liste des prix des graines de navets et de choux de la nouvelle récolte. A toute communication, une réponse prompte. Ordres respectueusement sollicités.
RICHARD FROTSCHER.
15 et 17 rue Dumaine,
27juil—1 mois Près du Marché Français.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 20 AOUT.—CLASSE No 190
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
40	31	10	1	75	16	15	38	48	33	66	73	7	51

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature.
Ce 20 août 1884—4 heures P. M.
LOUIS B. PILIE,
J. A. A. [illegible]
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps [illegible]